

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS****Vendredi 11 juillet 2025****PROCES-VERBAL****1. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 14 mars 2025 (vote)**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 14 mars 2025.

**2. Rapport d'activité 2024 du CNRS (vote)**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2024 du CNRS.

**3. Proposition d'arrêté portant création des Commissions interdisciplinaires pour le mandat 2025-2029 (vote)**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le projet d'arrêté portant création de commissions interdisciplinaires au Comité national de la recherche scientifique tel qu'il lui a été présenté en séance.

**4. Organisation de la Direction générale déléguée à l'innovation (DGDI) (vote)**

Le Conseil d'administration approuve par 18 voix pour et 2 abstentions le projet de décision portant modification de la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 modifiée portant organisation de la direction du Centre national de la recherche scientifique aux fins d'organisation de la Direction générale déléguée à l'innovation (DGD-I).

**5. Prorogation du consortium EGO (vote)**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la prorogation du consortium de droit privé italien EGO pour une durée de 5 ans à compter du 11 décembre 2025 et jusqu'au 10 décembre 2030.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

**6. Régime de frais de mission (vote)****Article 1 :**

Le conseil d'administration vote par 19 voix pour et 1 voix contre pour une durée de trois ans, à compter du 1er septembre 2025, les dispositions suivantes :

France métropolitaine	Île de France						Province			
	Paris		Petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne)		Grande couronne (Yvelines, Val-d'Oise, Seine-et-Marne, Essonne)		Villes > à 200.000 habitants		Autres communes	
Per diem	Arrêté du 3 juillet modifié	Marché missions*	Arrêté du 3 juillet modifié	Marché missions*	Arrêté du 3 juillet modifié	Marché missions*	Arrêté du 3 juillet modifié	Marché missions*	Arrêté du 3 juillet modifié	Marché missions*
Régime général										
Chambre simple	110 €	170 €	90 €	170 €	90 €	120 €	90 €	120 €	70 €	110 €
Chambre double		180 €		180 €		130 €		130 €		120 €
Agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite	120 €	170 €	120 €	170 €		120 €		120 €		120 €
Experts scientifiques extérieurs à l'administration dont chercheurs étrangers invités										
Personnalités scientifiques de haut niveau dont chercheurs étrangers invités										

\* ou dans la limite de ces plafonds en cas d'impossibilité du titulaire du marché de fournir les prestations demandées ou en cas d'imprévisibilité de la mission

Outre-mer	Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, St Pierre et Miquelon, Saint Martin	Nouvelle Calédonie, Iles Wallis et Futuna, Polynésie Française		
Per diem				
Régime général	Arrêté du 3 juillet modifié	CNRS	Arrêté du 3 juillet modifié	CNRS
Chambre simple		120 €		120 €
Chambre double	70 €	130 €		130 €
Experts scientifiques extérieurs à l'administration dont chercheurs étrangers invités	Remboursement aux frais réels sur justificatifs, dans une limite de 170 € pour l'hébergement et de 35 € pour les frais de repas		Remboursement aux frais réels sur justificatifs, dans une limite de 170 € pour l'hébergement et de 42 € pour les frais de repas	
Personnalités scientifiques de haut niveau dont chercheurs étrangers invités		Remboursement aux frais réels sur justificatifs, sans plafond, sur décision du PDG (ou le délégué régional par délégation)		

## Article 2

Le Conseil d'administration valide par 19 voix pour et 1 voix contre également :

- la réduction de 50 % de l'indemnité forfaitaire de repas lorsque le missionnaire se rend dans un restaurant administratif ou assimilé en France métropolitaine ou en Outre-mer ;
- la réduction de l'indemnité journalière forfaitaire lorsque la durée d'une mission à l'étranger est supérieure à un mois dans la même localité ; l'indemnité journalière forfaitaire est réduite de :
  - 20 % au-delà du 30e jour,
  - 40 % au-delà du 60e jour,
  - 50 % au-delà de 120 jours.

## **7. Fondation CNRS (vote)**

Le Conseil d'administration autorise par 16 voix pour et 4 voix contre que soit versée à la Fondation CNRS une subvention de 300 000 €.

## **8. Prolongation du mandat des membres du Comité d'éthique du CNRS (vote)**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la prorogation du mandat des membres du Comité d'éthique du CNRS jusqu'au 1er octobre 2026.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

## **9. Nomination au Comité d'audit interne (vote)**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la nomination de Madame Aurélie Biancarelli en tant que membre du Comité d'audit interne, pour une durée de trois ans à compter du 11 juillet 2025.

## **10. Dispense de remboursement dans le cadre d'une mise à disposition auprès de CNRS@CREATE (vote)**

Le Conseil d'administration dispense à l'unanimité totalement CNRS@CREATE du remboursement des rémunérations versées par le CNRS à Madame Lessigny durant sa mise à disposition et des charges sociales y afférentes pour la période du 18 janvier 2026 au 17 janvier 2029.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

Fait à Paris, le 11 juillet 2025

Le Président

Antoine PETIT

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS**  
**11 juillet 2025**

**Président de séance :**

M. Antoine PETIT

**Sont présents :**

M. Jean-Luc MOULLET	Mme Alexandra PRIEUR	Mme Claudia ZLOTEA
Mme Alicia SAOUDI*	M. Marko ERMAN	Mme Maud LERICHE-KILLIJIAN*
Mme Caroline OLLIVIER-YANIV*	M. Jean DALIBARD	M. Boris GRALAK
M. Paul-François FOURNIER	Mme Hélène VALADE	Mme Constantina BACALEXI
Mme Sophie PATURLE-GUESNEROT	Mme Nathalie DOMPNIER*	M. Pierre-Yves SAILLANT
M. Lamri ADOUI*	M. Nicolas CUDRE-MAUROUX*	Mme Carole LE CLOIEREC
Mme Johanna MICHELIN		

**Sont absents :**

M. Benjamin BERTRAND  
M. Bruno MAQUART  
Mme Fabiola GIANOTTI (Pouvoir à Nathalie DOMPNIER)

**Membres avec voix consultative :**

M. Olivier COUTARD  
M. Christophe COUDROY  
M. Marc DAVY  
Mme Ghislaine BALA  
M. Alain SCHUHL  
M. Mehdi GMAR

<b>Invités permanents :</b>	<b>Invités ponctuels :</b>
M. Philippe BURDET	Mme Eleni DIAMANTI
Mme Hélène MAURY	M. Laurent BOPP
Mme Valérie HOSPITAL	M. Jérôme GUILBERT
Mme Catherine DELPECH	M. Sébastien TURCI
Mme Claire GALLOUX	M. Nicolas Leroy

\*Présent en visio conférence